

Question écrite du 12 février 2024 de Mmes et MM. Anne Carron, Fabienne Beaud, Jean-Luc von Arx, Aurélien Borgeaud, Oana Cotoi, Alain de Kalbermatten et Luc Zimmermann: «Quel avenir pour le Théâtre du Léman?»

Une réfection complète du bâtiment par le groupe anglais Victory, nouveau propriétaire et bénéficiaire d'un droit de superficie accordé par la Ville de Genève, nécessitera la fermeture de l'hôtel et des activités déployées dans ce bâtiment navire.

La Ville est directement concernée par la présence de la salle de spectacle de 1300 places. Le propriétaire a l'obligation contractuelle de la maintenir et de l'exploiter dans le sens que nous connaissons depuis de nombreuses années. C'est dire qu'une réfection qui entraînerait sa fermeture provisoire doit être traitée en tenant compte des objectifs culturels, sociaux et économiques initialement fixés par la municipalité au service de ses habitants. Dans ce cadre, nous ne pouvons imaginer que des dates soient arrêtées sans concertation ni prise en considération du bon déroulement des dernières saisons du Théâtre du Léman.

Nous sommes donc sur un terrain municipal, mis en droit de superficie pour nonante-neuf ans, qui avait été accordé en 1972, il y a cinquante-deux ans. Il reste donc quarante-sept ans. A ce sujet, il semble légitime que le Conseil municipal soit tenu au courant de modifications éventuelles pouvant être apportées à ce contrat.

Après la faillite de la société de Nassim Gaon (Noga Hilton), les nouveaux propriétaires saoudiens ont choisi de confier la gérance au groupe hôtelier Kempinski et dès janvier 2020 à Fairmont Hotels & Resorts. En 2023 est devenu public le rachat discret en 2022 de l'ensemble par le Group Victory, la famille saoudienne restant minoritaire au capital comme actionnaire passif.

Ce n'est pas l'Arena avec des spectacles réunissant des milliers de personnes, mais le Théâtre du Léman qui est la salle de théâtre polyvalente la plus courue de Genève, avec 140 000 spectateurs par an, ayant des goûts culturels très diversifiés compte tenu du caractère éclectique des événements qui s'y déroulent (pièces de théâtre, comédies musicales, ballets, cirques, humoristes, stars de la chanson, spectacles divers). Dans cette salle de 1300 places, 135 à 145 événements sont organisés par an, qui génèrent 10 millions de francs de billetterie.

Sept collaborateurs fixes et une vingtaine d'auxiliaires sont employées et employés de la salle. De nombreuses entreprises locales interviennent pour des prestations de maintenance et des réalisations temporaires. Les restaurateurs voisins apprécient aussi la fréquentation suscitée les soirs de spectacle.

Ma question est la suivante: le Conseil administratif voudra bien nous informer rapidement de l'état d'avancement des négociations, dans lesquelles M. le maire Alfonso Gomez est fortement engagé, et nous rassurer pour qu'au moins la prochaine saison 2024-2025 ne soit pas compromise. Ces programmes ne s'improvisent pas. Ils se préparent maintenant. Nous devons sortir de l'incertitude afin de ne pas compromettre cette partie de la vie culturelle genevoise, de rassurer le personnel et de trouver ensuite un autre lieu pendant la durée des travaux.

Sur ce dernier point, la mise à disposition momentanée de l'ancienne Comédie doit absolument être approfondie, car c'est une des seules réelles opportunités.

Nous espérons que le Conseil administratif pourra nous rassurer quant à la volonté du nouveau propriétaire de prendre en compte les attentes de la population genevoise concernant au moins la prochaine saison 2024-2025 et nous orienter vers une solution de remplacement durant les travaux.